

## Rapport annuel Swiss Small Hydro 2016

Martin Bölli, directeur, janvier 2017

**Après plus de 30 ans d'activité en tant qu'ISKB (Interessenverband Schweizer Kleinkraftwerk-Besitzer) et en tant qu'ADUR (Association des Usiniers romands), les deux associations se sont réunies sous le même nom en 2016, Swiss Small Hydro. L'organisation se trouve ainsi renforcée, sans pour autant faire de compromis sur le travail régional en Suisse romande. Cette unité sera très importante pour affronter les grands défis qui nous attendent avec la mise en œuvre de la Stratégie énergétique 2050!**

### Environnement politique

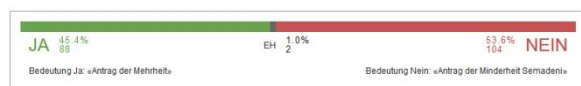
En 2016, la grande priorité était la conclusion des négociations parlementaires au sujet de la *Stratégie énergétique 2050*. Au début de l'année, sur la base des recommandations de la CEATE, il semblait qu'on pourrait trouver une solution favorable à la petite hydraulique, mais cette proposition a échoué lors de la votation du 2 mars avec seulement 16 voix de différence. En d'autres termes: si 8 conseillers nationaux avaient voté différemment, la position de départ de la petite hydraulique aurait été nettement meilleure.

Le scénario s'est répété au Conseil des Etats: la commission a proposé une position favorable à la petite hydraulique, mais le Conseil des Etats n'a pas suivi la recommandation et a décidé d'élever la limite inférieure pour la promotion à 1 MW. Cette règle a finalement été adoptée en votation finale du Parlement le 30 septembre 2016.

La petite hydraulique a fait l'objet de longs et nombreux débats émotionnels mais plusieurs éléments ont malheureusement été estompés. Swiss Small Hydro a cherché le dialogue, non seulement avec les politiques, mais aussi avec les représentants des organisations environnementales et la direction de la conférence sur l'énergie. Le fait que les deux commissions CEATE se soient prononcées pour des solutions favorables à la petite hydraulique peut être considéré comme un succès important. Nous trouvons d'autant plus décevant que l'énorme lobbying des organisations environnementales, des associations de pêcheurs, des cantons et d'une partie de l'économie électrique aient réussi à faire basculer le résultat en plénum.

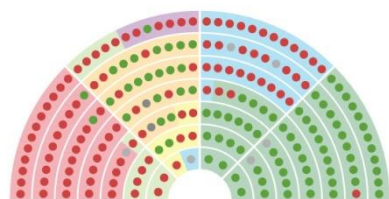
Au moment de rédiger ce rapport, on peut penser que le sort de la Stratégie énergétique

Energiegesetz (EnG)  
 Art. 19 Abs. 5 und 6



Plenum | Fraktionen | Ratsmitglieder

Fraktion:  | Kanton:  | Geschlecht:  | Stimmenthalten:  | Ratsmitglied:



Ja  Nein  Enthaltung  Abwesend  
 S  GL  bd  v  
 G  C  RL

2050 sera réglé par les urnes, suite au probable référendum, le 21 mai 2017.

De plus, en août 2016, l'Office fédéral de l'énergie a lancé une procédure de consultation afin de réduire les tarifs RPC pour la petite hydraulique, ceci également pour les projets qui ont déjà reçu une décision positive RPC. La prise de position de Swiss Small Hydro a cependant permis d'obtenir un règlement nettement moins pénalisant qui protège le tarif de la RPC pour toutes les installations qui ont déjà déposé la notification d'avancement de projet 1. Au vu des caisses vides de la RPC et des incertitudes pour la petite hydraulique liées à la Stratégie énergétique 2050, l'effet de cette réduction de tarif RPC reste encore plutôt limité.

De plus, la Commission fédérale de l'électricité (EiCom) a pris une décision sur la rétribution du courant injecté selon l'article 7 alinéa 2 de la loi sur l'énergie. Celle-ci réduit la rémunération de l'électricité injectée dans le réseau qui ne bénéficie ni de la RPC ni du système FFS (système à 15/16 centimes). Cette décision de l'EiCom a été attaquée, il faudra vraisemblablement attendre 2017 pour obtenir une règle définitive.

Dans le cadre de la renaturation des cours d'eau, les premières dispositions pour l'assainissement écologique des centrales hydrauliques ont été envoyées. Ce thème a été présenté à Altdorf dans le cadre de la journée technique de la petite hydraulique et un approfondissement est prévu lors d'un atelier distinct organisé par Swiss Small Hydro.

## Activités de l'association

### Centrale d'information petite hydraulique

Les activités principales de la centrale d'informations se concentrent autour des réponses aux diverses demandes, de l'observation de l'évolution de la petite hydraulique et de participations dans divers ateliers et groupes de travail. La centrale d'information peut être atteinte *par téléphone ou par courrier électronique*. En cas de besoin, un conseil personnalisé peut être obtenu dans les locaux de Saint-Gall.

En 2016, la centrale d'informations a de nouveau répondu à environ 190 demandes. Les demandes concernant les thèmes les plus divers de la petite hydraulique sont :

- Evolution des conditions cadre, en particulier en relation avec l'ordonnance sur l'énergie et la Stratégie énergétique 2050, et également en relation avec des règles cantonales et avec la situation de la RPC.
- Questions sur les procédures de Swissgrid et les conséquences de l'année extraordinaire 2015. Questions sur le marché du

courant écologique, les alternatives à la RPC, les moyens de promotion, la mise sur le marché du courant produit. Questions en rapport avec le rachat de l'électricité produite lorsque la RPC et la FFS ne s'appliquent pas.

- Questions liées à l'assainissement écologique des centrales hydroélectriques prescrit par l'Office fédéral de l'environnement OFEV.
- Conseils sur les procédures de construction, questions techniques, questions sur les instruments de promotion et les conditions du marché, mise en relation avec des fournisseurs de services, information sur la documentation existante.
- Questions sur les coûts d'investissement et d'exploitation ainsi que les coûts de mise en œuvre.

- Questions statistiques, demandes pour l'écriture d'articles de presse spécialisée, demandes des acteurs des médias.
- Evaluation de questions sur l'usage des droits d'eau,
- Contacts avec les cantons, universités/EPF et hautes écoles spécialisées.

Au quatrième trimestre 2016, la centrale d'informations a conduit une importante enquête auprès des membres sur la gestion des finances des petites centrales hydrauliques et à propos de leur assainissement écologique. Les résultats détaillés seront disponibles au cours de l'année 2017.

La centrale d'information observe l'évolution de la technologie par l'intermédiaire des médias, de lettres de nouvelles, de manifestations, et des publications des autorités. Elle compile ces informations de manière à pouvoir les communiquer aux demandeurs. En 2016, cette observation concernait en particulier les nouvelles ordonnances fédérales ainsi que les évolutions politiques autour de la Stratégie énergétique 2050.

Notre présence à différentes assemblées (conférence annuelle de SuisseEnergie, congrès de l'AEE Suisse, forum des utilisateurs de la petite hydraulique OTTI, exposition « Powertage », journée trimestrielle de Swisscleantech) rend possible un contact direct avec d'autres groupes d'intérêts et nous permet de promouvoir la cause de la petite hydraulique. Notre participation active, c'est-à-dire la tenue de conférences, augmente encore l'efficacité de cette promotion. Nous avons aussi exploité cette opportunité en 2016, par exemple lors des expositions de Linthal (assemblée générale de l'association « IG Kleinwasserkraft » du canton de Glaris), de Berne (séance de la conférence des directeurs d'énergie) ou de Zürich (rencontre avec des associations environnementales).

La *collaboration avec d'autres associations* donne des occasions d'unir les forces. Swiss

Small Hydro est représentée au sein de la direction d'AEE Suisse, elle peut ainsi accorder ses demandes et ses activités avec celles d'autres associations et avec les représentants de l'économie afin de mieux défendre le secteur des énergies renouvelables. Les contacts avec des associations étrangères de petite hydraulique aident à partager et à apprendre des expériences des uns et des autres. Nous soignons également la collaboration avec d'autres associations telles que l'Agenda 21 pour l'eau ou les deux organisations REECO International et OTTI afin d'augmenter l'efficacité de notre travail. Swiss Small Hydro est représentée dans le conseil consultatif de ces deux dernières organisations.

Malgré la forte opposition *des associations environnementales*, nous recherchons régulièrement le contact avec elles afin de discuter des différentes perceptions et d'identifier des points de vue communs.

La centrale d'informations s'implique également dans la recherche afin que la longue expérience de la petite hydraulique soit aussi prise en compte dans ces milieux. Par exemple, dans le cadre du programme national de recherche PNR 71, nous avons fait une évaluation de l'acceptation des petites centrales hydrauliques au sein de la population. Swiss Small Hydro est aussi représentée dans le groupe d'accompagnement du projet de l'OFEN « Aides à la décision pour le choix écologique de sites d'implantation pour les petites centrales hydrauliques suisses ».

Il est difficile pour les médias de garder une vue d'ensemble cohérente dans le cadre des discussions autour de la Stratégie énergétique 2050. Notre nouveau site Internet permet de publier des communiqués de presse de manière simple et transparente, en référence aux thèmes actuels. La centrale d'information cherche de manière indépendante et objective à promouvoir une information plus professionnelle.

## La Petite Centrale

La publication de l'association, « La Petite Centrale », a paru en 2016 avec les numéros 87 à 89. Grâce à la réduction des coûts d'impression, le journal est imprimé entièrement en couleur à partir du numéro 88 et les premières adaptations graphiques ont été effectuées.

## Internet et communication électronique

Le changement de nom a été l'occasion de réviser entièrement le site Internet et l'ensemble de la communication électronique de l'association. Le site Internet est une importante carte de visite de l'association, consulté en priorité par les cercles intéressés – politiques, médias, administrations ou propriétaires de petites centrales.



Nouveau site Internet de Swiss Small Hydro, <http://www.swissmalhydro.ch/>

Le nouveau site Internet est beaucoup plus facile à mettre à jour et son contenu a été entièrement révisé; il offre de nombreuses fonctions supplémentaires, telles qu'une vue d'ensemble de tous les événements, un calendrier des manifestations tenu à jour en temps réel, ainsi qu'une revue de presse avec des références en rapport avec la petite hydraulique. De plus, les journalistes peuvent accéder à une section séparée qui contient les prises de position et requêtes de l'association. Les 25'000 visites reçues au cours des 8 derniers mois montrent clairement l'intérêt porté au nouveau site. Les annonceurs professionnels l'ont également remarqué, ils utilisent avec assiduité les nouvelles possibilités de bande-annonce.

Afin de pouvoir continuer à vous apporter toutes sortes de nouveautés à propos de la petite hydraulique, les apports intéressants de nos lecteurs sont toujours les bienvenus.

« La Petite Centrale » paraît trois fois par année, en janvier, mai et septembre.

Une *Newsletter* est désormais envoyée tous les deux mois aux membres; elle indique les différentes nouveautés disponibles sur le site Internet et sert à communiquer d'autres informations importantes de manière rapide et efficace.

**Haben Sie unsere Mitgliederumfrage bereits ausgefüllt?**  
Falls nicht, freuen wir uns sehr, wenn Sie dies noch nachholen. Sie finden die Umfrage [hier](#).

**NEWS**  
[Projektfortschrittmeldungen einreichen!](#)

Im Sommer hat das BFE eine Vernehmlassung zu einer Änderung der Energieverordnung durchgeführt. Dabei wurde eine deutliche Reduktion der kostendeckenden Einspeisevergütung (KEV) für diejenigen Kleinwasserkraft-Projekte angekündigt, welche den positiven KEV-Beschcheid nach dem 01.01.2014 erhalten (haben) und die Anlage nicht vor dem 01.01.2017 in Betrieb nehmen können.

Der Bundesrat wird voraussichtlich Ende November über diese geplanten Änderungen beschliessen. Wir gehen leider davon aus, dass er an der Reduktion der Einspeisevergütungen festhalten wird. Allerdings erwarten wir auch, dass die Vergütungssätze zumindest für bereits fortgeschrittene Projekte mittels einer Übergangsbestimmung geschützt werden. Das würde heissen, dass die Tarifreduktion bei Projekten, welche vor dem 31.12.2016 Projektfortschrittmeldung einreichen, nicht zur Anwendung kommen.

Für Projektentwickler mit positivem KEV-Beschcheid empfiehlt sich deshalb, die Projektfortschrittmeldung 1 wenn immer möglich noch vor dem 31.12.2016 bei der

*Extrait de la nouvelle Newsletter pour les membres (septembre / octobre 2016) avec des indications importantes pour les développeurs de projets*

Le guide du marché sera aussi entièrement révisé ; il devrait être disponible sur le site Internet à partir de janvier 2017.

En dehors du site Internet, nous entretenons également la base de données d'images sur Flickr et le groupe LinkedIn « Petite hydraulique suisse » qui compte maintenant presque 100 membres. Ces deux plateformes s'adressent surtout aux personnes extérieures intéressées, comme les journalistes et les politiciens. Elles permettent aussi de promouvoir les activités de l'association et pourraient, à moyen terme, amener de nouveaux membres.

## Journée technique

La journée de la petite hydraulique a eu lieu à Altdorf le 23 avril 2016 dans les locaux des usines électriques d'Altdorf (EW Altdorf) ; elle a rassemblé 115 participants. Le Président Jakob Büchler et le Conseiller d'Etat uranais, Markus Züst ont salué les participants, puis Monsieur Werner Jauch, des usines électriques d'Altdorf, a présenté les deux projets de centrales « Gurtneulen » et « Bristen », y compris les questions de protection d'environnement et d'aménagement

de la RPC et a présenté le nouveau système tarifaire qui doit entrer en vigueur à partir de 2017. La présentation de Monsieur Rémy Estoppey, de l'Office fédéral de l'environnement à propos de l'assainissement écologique des centrales hydrauliques a suscité un grand intérêt, les questions qui ont suivi ont exprimé le désir d'une journée d'information approfondie à ce sujet.



Visite de la centrale Bürglen organisée par EWA à l'occasion de la journée technique de la petite hydraulique

du territoire. Monsieur Benno Frauchiger de l'OFEN a donné des informations sur l'état actuel

L'après-midi, notre hôte EWA, a organisé la visite des centrales de Farb et de Bürglen.

## Autres activités

L'Office fédéral de l'énergie a entamé la rédaction d'un nouveau document en six modules « *Documentation générale pour la petite hydraulique* ». La centrale d'informations s'occupe d'un de ces modules dans lequel 12 exemples d'installations sont présentés. La publication est prévue à mi-2017.

En automne 2016, Nous avons conduit une importante *enquête auprès de nos membres* qui a recueilli un bon retour d'informations de toutes les

régions du pays. En fin d'année, cette enquête était encore en cours d'évaluation. Nous publierons les résultats complets dans le cadre d'un article dans « La Petite Centrale ».

Nous avons démarré la préparation des ateliers régionaux sur le thème de *l'assainissement écologique des centrales hydrauliques* dans le cadre de la renaturation des cours d'eau en collaboration avec l'Agenda 21 pour l'eau et l'Office fédéral de

l'environnement. Ces ateliers régionaux auront lieu au cours du premier semestre 2017.

## A l'interne

L'année 2016 s'est déroulée sous le signe du changement de nom de l'association. L'ISKB (Interessenverband Schweizer Kleinkraftwerkbesitzer) et l'ADUR (Association des Usiniers Romands) sont maintenant réunies au sein de *Swiss Small Hydro – Association Suisse de la petite hydraulique*.



Ainsi l'ISKB et l'ADUR se retrouvent sous le même toit du point de vue organisationnel. L'entité ADUR continue d'exister en tant que *section romande* et sa direction (avec Monsieur Raymond Chenal comme secrétaire) continue à se réunir régulièrement pour la petite hydraulique avec une attention particulière pour la Suisse romande.

Le changement de nom était aussi lié à une profonde remise à jour des statuts, lesquels ont été acceptés à l'unanimité lors de l'assemblée générale.

Suite à la démission de Monsieur Adrien Dubuis lors de l'assemblée générale 2015, l'administration a proposé Monsieur André Leibundgut, directeur de Premel AG, pour le remplacer; il a été élu à l'unanimité lors de l'assemblée générale 2016. A la fin de l'automne, nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès de Monsieur Adrien Dubuis, le 3 novembre 2016, suite à sa grave maladie.

Monsieur Peter von Rotz, membre du comité depuis de longues années, a donné sa démission au début 2016. Avec son expérience con-

confirmée dans la construction et l'exploitation de petites centrales hydroélectriques, il a toujours su donner de précieuses impulsions à l'association. Son important engagement au cours des années difficiles 2013 et 2014 a permis à l'association de réussir sa réforme et à se trouver aujourd'hui sur une base solide. L'administration propose Madame Vivianne Kessler pour le remplacer. Elle est engagée dans l'association qui défend les intérêts de la petite hydraulique du canton de Glaris et fait partie du conseil d'administration de Cotlan Wasserkraft AG. Le comité proposera son élection lors de l'assemblée générale 2017.

L'ancien Président Toni Eberhard a pu négocier avec succès les dernières difficultés avec l'ancien directeur et une solution satisfaisante pour les deux parties a été trouvée. Nous réitérons ici nos remerciements à Monsieur Toni Eberhard !

La section romande a de nouveau organisé sa propre journée technique en 2016. Elle a eu lieu le 29 octobre dans la centrale de Veytaux (Höngg-Léman) avec des conférences de Messieurs Jean-Marie Rouiller et Benno Frauchiger, suivies de discussions et d'une visite particulière de la nouvelle centrale de pompage-turbinage de 240 MW.

Swiss Small Hydro comptait 368 membres à la fin 2016; 204 producteurs, 70 entreprises (quelques membres sont producteurs et membres d'entreprises) et 97 membres individuels et associations. On compte plus de 52 abonnés, 11 associations partenaires et quelques donateurs.

## Perspectives 2017

Le premier semestre 2017 sera décisif pour l'avenir de la petite hydraulique. Le référendum contre la Stratégie énergétique 2050 ayant

abouti, le peuple devra décider de son avenir. Pour la petite hydraulique, la stratégie énergétique 2050 a de nombreux et importants

avantages et inconvénients, ce qui fait que Swiss Small Hydro peut difficilement prendre position pour ou contre le référendum. Nous allons donc devoir attendre le résultat du vote et nous y adapter. Dans ce contexte, il est beaucoup plus important de veiller à ce que la Stratégie énergétique 2050 soit mise en œuvre de manière correcte dans le projet de nouvelle ordonnance sur l'énergie. Swiss Small Hydro fera tout son possible afin que les exceptions à la limite inférieure de promotion prévues dans la loi soient effectivement reprises dans l'ordonnance.

Dans le premier semestre également, nous planifions trois ou quatre ateliers régionaux sur l'assainissement écologique des centrales hydrauliques. Ces ateliers auront lieu en étroite collaboration avec l'Office fédéral de l'environnement, les cantons et l'Agenda 21 pour l'eau, avec pour objectif de rapprocher les divers acteurs afin de trouver de bonnes solutions acceptables par tous. Les exploitants de petites centrales prennent connaissance de bonnes solutions, ils peuvent profiter de l'expérience d'autres exploitants et accéder aux compétences professionnelles. Les représentants des cantons ont l'occasion de comprendre les problèmes des exploitants et peuvent aussi reprendre les bonnes solutions trouvées dans d'autres cantons.

Swiss Small Hydro a récemment été invitée à faire partie du groupe de travail « dialogue avec les forces hydrauliques » de l'Agenda 21 pour

l'eau. Dans ce groupe de travail, les associations environnementales, les cantons, l'Office fédéral de l'énergie, l'Office fédéral de l'environnement ainsi que la grande hydraulique sont représentés. Dans cette collaboration, nous espérons pouvoir discuter des thèmes de la petite hydraulique dans des cercles restreints afin que ces questions puissent déjà s'intégrer dans les premiers travaux des autres acteurs.

En janvier 2017, le comité a vécu un séminaire sous l'égide d'un modérateur extérieur afin de revoir la stratégie de l'association et de fixer les priorités futures. Nous informerons les membres à ce sujet lors de la prochaine assemblée générale.

Un objectif important sera de renforcer la base des membres et d'identifier des méthodes pour ce faire. Le comité espère que la tenue de la journée technique du 20 mai 2017 à Bellinzone permettra de gagner davantage de membres en Suisse italienne. La traduction systématique des documents pourra amener une meilleure reconnaissance du travail de l'association en Suisse romande.

Les *partenariats* existants seront maintenus et intensifiés. Plus le réseau de Swiss Small Hydro sera dense, meilleure sera son efficacité. Dans ce contexte, il est très important de s'engager dans les groupes de travail et ateliers en relation avec la petite hydraulique afin de représenter et de promouvoir notre point de vue.

Saint-Gall, janvier 2017

Martin Bölli, directeur de Swiss Small Hydro